

• (2020)

Nous étions préoccupés par la surcapacité, par les activités de ceux qui sont dans le domaine de l'aménagement plutôt que dans l'industrie de l'alimentation et qui décident d'ériger de nouveaux centres commerciaux. Ils disent aux entreprises qui ont déjà toute la capacité dont elles ont besoin: nous avons l'intention d'ériger un centre commercial ici et vous pouvez retenir un local si vous le désirez, sinon nous y ferons entrer un de vos concurrents commerciaux.

Le député de Saint-Jean-Est l'a déjà indiqué, nous avons trouvé qu'il y avait trop de publicité pour les céréales apprêtées et quelques autres produits. Nous avons été désappointés de ce que les représentants de la Chambre de Commerce ne soient pas venus témoigner devant nous. Les porte-parole de Chambres de Commerce individuelles m'ont depuis envoyé des lettres et des télégrammes pour me signaler leur appui pour certaines des vues présentées par les diverses entreprises. Je suis désolé que les représentants de la Chambre de Commerce n'aient pas comparu. Je crois qu'ils auraient pu grandement contribuer aux délibérations du comité.

Les gens qui viennent témoigner devant un comité n'ont pas besoin d'avoir peur. Les seuls témoins qui ont besoin d'avoir peur sont ceux qui essaient de cacher quelque chose. Les détaillants sont venus témoigner devant nous. Un individu nous a parlé des sommes qu'il avait investies, des salaires qu'il retirait de son entreprise, du profit qu'il réalisait sur son investissement, du nombre de ses employés, des répercussions des guerres de prix sur le commerce et des répercussions de la compétition sur laquelle il n'avait aucun contrôle. Je crois que ce rapport renferme un message pour chaque chaînon de l'industrie de l'alimentation. Les témoins ont un message à transmettre et le comité leur en fournit l'occasion. Si les témoins ont quelque chose à cacher, ils ont certainement quelque chose à craindre.

Monsieur l'Orateur, je vois que mon temps est écoulé. J'aimerais tout simplement terminer en disant que j'ai bien aimé être président de ce comité. Je considère avoir reçu une grande collaboration de la part de tous les membres de tous les partis siégeant au comité. Et je n'ai rien contre un petit peu de jeu politique de temps en temps.

**M. Ron Atkey (St. Paul's):** Monsieur l'Orateur, personne, et encore moins les députés de ce côté-ci de la Chambre, ne nie que le prix élevé de l'alimentation constitue un problème majeur pour tous les Canadiens. Les membres du comité ont pour la plupart travaillé ferme, comme l'a dit le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen). Ils ont fait des efforts inouïs pour découvrir pourquoi les prix des aliments augmentaient si rapidement et ils escomptaient trouver une solution provisoire qu'accepterait le peuple canadien. La difficulté fut que certains membres, pour des motifs qu'ils sont les seuls à connaître, ont choisi de refuser de voir certains des vrais problèmes exposés dans les témoignages présentés, surtout parce qu'ils avaient élaboré des solutions préconçues et qu'ils voulaient s'assurer que le problème était présenté de façon à convenir à la solution qu'ils s'étaient déjà engagés à proposer.

Le Nouveau parti démocrate, de son propre aveu, a préconisé une commission de révision des prix pendant bien des années. Le député de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis) l'a clairement affirmé dans son allocution de cet après-midi. En fait, dans le rapport de son parti il a été dit très clairement que cette proposition faisait, depuis un grand nombre d'années, partie de la plate-forme électo-

### Prix de l'alimentation

rale du Nouveau parti démocrate. On n'a qu'à se reporter au comité Croll-Basford de 1966-1967. Quelle solution recherchait alors le Nouveau parti démocrate? Une commission de révision des prix. Monsieur l'Orateur, cette solution a primé dans les discussions du comité, dans la mesure où la majorité des membres était concernée. Il devient intéressant d'observer la réaction des ministériels membres du comité. Pour eux, la question était: voterons-nous ou non avec le Nouveau parti démocrate pour une commission de révision des prix? Ce fut la question déterminante lorsqu'on en vint à décider du genre de rapport qui devait être présenté.

En 1966, les ministériels du comité Croll-Basford ont résisté à cette proposition. Au lieu de cela, ils ont pris une autre direction et recommandé la création du ministère de la Consommation et des Corporations. L'histoire nous dira si cette recommandation fut sage ou non. En 1973, d'autre part, les ministériels ont capitulé. Après quelques tripotages, après quelques fortes réserves de la part de quelques-uns des députés de l'autre côté, ils ont capitulé. La coalition est complète en ce qui concerne la Commission de révision des prix de l'alimentation. Ainsi, on nous présente une solution qui remonte au début des années 60, totalement incompatible avec les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui. Et on s'efforce d'imposer cette proposition au pays d'une manière qui, à mon avis, n'est pas conforme avec l'ensemble des témoignages présentés au comité.

Au cas où les partisans du gouvernement se consoleraient de l'énoncé plutôt vague de la première recommandation du rapport majoritaire du comité, j'attire l'attention sur les espoirs si nettement exprimés par la représentante de Vancouver-Kingsway. Ce n'est pas une timide commission, à la Caspar Milquetoast, que nous propose l'honorable représentante. Voyons ce qu'elle préconise et sur quoi elle fonde ses espérances. La représentante, qui approuve ce rapport, espère que la Commission aura le pouvoir de ralentir les augmentations des prix. Elle aurait même le pouvoir de les faire diminuer. En outre, la Commission pourrait fixer des prix de soutien et des subsides aux cultivateurs—un pouvoir arbitraire, pour ainsi dire. Elle disposerait également de pouvoirs autonomes d'enquête et d'analyse ainsi que celui de prendre des mesures correctives ou tout au moins, d'exiger du ministre d'annoncer dans moins de 15 jours les correctifs qu'il se propose de prendre.

Il est intéressant de noter que ni le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray) ni le président du comité ont cru bon de contester ou de modérer les espoirs des néo-démocrates exprimés à la Chambre cet après-midi. La coalition est complète même si la recommandation peut paraître circonspecte ou vague. Les Canadiens savent désormais à quoi ils peuvent s'attendre dans un proche avenir.

Qu'est-ce qui cloche dans cette recommandation? La position de mon parti est tout à fait distincte de celle de la coalition néo-démocrate-libérale. Nous croyons que la solution toute faite qui a été présentée ne concerne qu'un seul côté de l'équation. Celui des prix. Et dans l'industrie de l'alimentation, une industrie de main-d'œuvre, c'est presque un crime de ne pas tenir compte des salaires dans le cadre d'un organisme d'examen. A mon avis, c'est une braderie totale devant les objectifs égoïstes des travailleurs syndiqués, la force même du Nouveau parti démocratique.

**Des voix:** Oh, oh!